Pontivy, chapelle Notre-Dame de La Houssaye : nouvelles hypothèses architecturales

La chapelle était autrefois située sur le territoire de Noyal-Pontivy, importante et riche paroisse réputée pour ses foires et les multiples franchises accordées par les vicomtes de Rohan pendant tout le Moyen Âge. Le début de sa construction, en 1435, sous Alain IX de Rohan, est attesté par une inscription sur la niche-crédence du chœur. Au sommet du réseau de la maîtresse-vitre, les armes d'alliance Bretagne-Écosse font écho au mariage de François I^{er} de Bretagne et d'Isabeau d'Écosse, célébré en 1441 à Auray. Dans le registre des trilobes, les armes d'alliance Rohan-Bretagne correspondant au mariage en 1461 de Jean II de Rohan avec Marie de Bretagne, fille de François I^{er}, pourraient dater la pose du vitrail, l'absence de l'ordre de Saint-Michel autour de ces armes permettant de les situer avant 1472, date à laquelle cet ordre fut conféré par Louis XI à Alain IX de Rohan.

Le dessin du réseau de la verrière du bras sud, plus fluide et résolument flamboyant, que l'on retrouve presque identique, à la date de 1457, dans la chapelle privative des Rohan, à la base du clocher de l'église paroissiale de Noyal-Pontivy, situe assez précisément l'évolution du chantier. Après une interruption sous Alain IX, les travaux reprennent, sans doute vers les années 1490-1500 sous Jean II et se poursuivent avec sa fille Anne qui épouse en 1517 Pierre de Rohan-Gié, maréchal de France. Les travaux de la période gothique s'achèvent au cours du premier quart du xvi^e siècle par une nef à vaisseau unique relativement modeste, éclairée avec parcimonie par deux baies percées en décalage l'une au nord près de la chapelle nord, l'autre au sud au milieu de l'élévation. Cette nef ne dispose que d'un unique accès par l'ouest qui a été refait au xviii siècle en même temps que l'on édifiait l'importante tour porche dont la construction commencée en 1730 ne fut achevée qu'en 1779 puis complétée au début du xix siècle par l'édification d'une flèche.

La qualité architecturale de la chapelle de La Houssaye, son originalité et son aspect précurseur ont été mis en évidence par André Mussat dans son article du congrès

archéologique de France de 1983¹, article dans lequel l'auteur constate à juste titre qu'il n'est pas aisé d'établir avec certitude l'analyse archéologique d'un édifice dont la chronologie est complexe. Le but est plutôt ici de mettre en évidence quelques points qui illustrent de manière exemplaire les choix et les alternatives des constructeurs bretons de la seconde moitié du xve siècle. Ces réflexions, qui concernent l'intégration du mobilier dans le programme architectural, l'évolution de l'espace intérieur ainsi que la question du couvrement des vaisseaux, sont en partie issues d'une étude sur l'architecture gothique religieuse en Bretagne menée avec Philippe Bonnet, à paraître en 2010 aux éditions Picard.

Le chœur formé de la fusion du sanctuaire et du transept, est suivi à l'ouest de deux chapelles privatives au sud et au nord. La chapelle sud, à deux travées voûtées d'ogives, s'inscrit dans la continuité du chantier du chœur, ainsi que l'attestent un contrefort à angle droit et un escalier en vis, au droit de l'arc diaphragme fermant le chœur. L'autre chapelle, au nord, non voûtée et simplement couverte par un lambris en appentis, a été ajoutée après coup comme le signale l'oblicité du contrefort du bras de transept, Cet ajout est probablement contemporain de la construction de la sacristie à l'angle nord est du chœur, dans le troisième quart du XVe siècle². Comme l'avait fait remarquer André Mussat, le chœur de Notre-Dame de La Houssave adopte une formule toute nouvelle au XVe siècle, celle d'un sanctuaire de profondeur réduite directement associé aux bras de transept. Le faible développement de ces derniers, dans lesquels l'éclairage par l'est est exclu au profit du seul éclairage latéral, accentue la mise en scène de la maîtresse-vitre et constitue un espace homogène (fig. 1 et 2). Ce plan qui permet une présentation en co-visibilité des trois autels principaux se traduit ici par une élévation remarquable et d'un grand raffinement, dans laquelle six niches à dais architecturés ornent les murs orientaux des bras de transept ainsi que le chevet. L'emploi de ce motif, largement développé par les ateliers cornouaillais dès les années 1420, fut surtout réservé à l'architecture extérieure, aux faces des contreforts ainsi qu'aux parois intérieures des porches alignant les statues des apôtres. Sa transposition à l'intérieur d'un édifice, probablement inaugurée vers 1430-1440 sur le chantier du Folgoët pour le décor de la grande chapelle réservée au duc et sa maison au sud du chœur et reprise vers le milieu du siècle sur les piles du chœur de Kernascleden, chantier dans lequel on sait l'importante implication des Rohan, prend ici une dimension toute particulière. Léon de Groër, dans sa thèse

¹ MUSSAT, André, «La chapelle Notre-Dame de La Houssaye à Pontivy», *Congrès archéologique de France*, 141^e session, 1983, Morbihan, Paris, Société française d'archéologie, 1986, p. 180-198.

² Le pignon est de la sacristie présente des armoiries bûchées : malgré l'altération de la sculpture on y reconnaît la silhouette de deux hermines encadrant un écu en targe penché surmonté d'un cimier couronné, forme qui correspond assez bien aux armes du duc François II.



Figure 1 – Pontivy, chapelle Notre-Dame de La Houssaye, vue générale prise du sud-est (cl. Bernard Bègne, Inventaire, Région Bretagne)

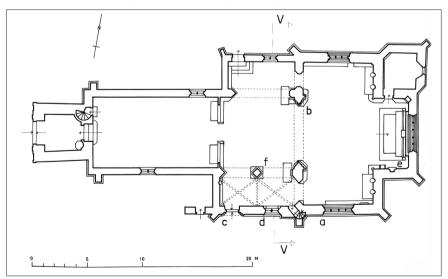


Figure 2 – Pontivy, chapelle Notre-Dame de La Houssaye, plan au sol

inédite de l'École des chartes³, fait observer l'élégance exceptionnelle des pinacles traités à la manière de clochetons effilés dont les ajours aujourd'hui ruinés reprennent en réduction le dessin du réseau des baies. Le traitement du maitre-autel, des nichescrédences et du sacraire, les ébrasements intérieurs des fenêtres ourlés de colonnettes, les départs de voûtes qui retombent en pénétration dans les piles, tout confirme l'extrême raffinement de cet ensemble. Une polychromie à base d'ocre rouge et jaune dont se voient encore les vestiges, devait contribuer à rehausser l'élégance d'un décor véritablement princier.

La clôture de bois installée à quelques mètres à l'ouest du grand arc diaphragme qui marque l'entrée du chœur intrigue par son emplacement. Sa parenté avec celle de la chapelle Notre-Dame du Gohazé, aujourd'hui en Saint-Thuriau, déjà remarquée par André Mussat, est encore plus évidente avec celle du jubé de la chapelle Saint-Fiacre de Melrand, édifice construit vers 1460 qui porte les armes d'alliance des mêmes commanditaires, Pierre de Rohan et Marie de Bretagne. À La Houssaye, une porte haute, découverte dans le mur sud de la nef lors des derniers travaux de restauration⁴, indique que cette clôture supportait la tribune d'un jubé, ce que confirme en outre une ligne de mortaises visible dans la face supérieure de sa sablière haute. Il semble toutefois que cet état des lieux résulte d'un remaniement, voire d'un repentir en cours de chantier. Les deux étroits pans de maçonnerie qui flanquent l'actuelle clôture signalent que ce jubé a été visiblement déplacé et remonté à l'emplacement actuel. Sa largeur qui correspond parfaitement à l'écart existant entre les piles de l'arc d'entrée de la croisée permet de voir à cet endroit, conformément à la logique architecturale, son emplacement originel. Dans l'angle ouest du bras sud, une autre porte haute béant aujourd'hui sur le vide devait par le biais d'une coursière accrochée au mur conduire au jubé initialement prévu au droit de l'arc marquant l'entrée du transept (fig. 3 et 5).

Ce déplacement, probablement associé à la dernière campagne de construction de la chapelle, témoigne d'une évolution sensible de l'espace intérieur. L'accès à l'escalier en vis qui devait conduire vers le jubé à son emplacement initial, au niveau de l'arc diaphragme, se trouve dans la petite chapelle seigneuriale sud, preuve supplémentaire que cette dernière appartenait bien au programme d'origine et qu'elle devait être alors séparée de la partie est de la nef par une clôture établie entre les piles de ses arcades. La construction d'une seconde chapelle au nord, autour de 1500, a entraîné

³ GROËR, Léon de, *L'architecture gothique des xv^e et xv^e siècle dans les diocèses de Quimper et de Vannes : étude de quelques ateliers*, dactyl., thèse de l'École des chartes, 1943. Exemplaire dactylographié conservé dans la bibliothèque du service de l'Inventaire à Rennes.

⁴ Le positionnement de cette porte en léger décalage correspond à l'accès sur une tribune formant encorbellement de part et d'autre de la clôture, formule identique à celle que l'on voit à Saint-Fiacre de Melrand ainsi qu'à Saint-Fiacre du Faouët.



Figure 3 – Pontivy, chapelle Notre-Dame de La Houssaye, vue biaise vers le bras sud et le collatéral sud (cl. Bernard Bègne, Inventaire, Région Bretagne).



Figure 4 – Pontivy, chapelle Notre-Dame de La Houssaye, vue générale du chœur depuis le bras sud (cl. Bernard Bègne, Inventaire, Région Bretagne)



Figure 5 – Pontivy, chapelle Notre-Dame de La Houssaye, vue vers le collatéral sud (cl. Bernard Bègne, Inventaire, Région Bretagne)



Figure 6 - Pontivy, chapelle Notre-Dame de La Houssaye, armoiries au sommet du pignon du bras nord (cl. Bernard Bègne, Inventaire, Région Bretagne)



Figure 7 – Pontivy, chapelle Notre-Dame de La Houssaye, armoiries à droite de la maîtresse-vitre (cl. Michel Frelezaux, Conseil général du Morbihan)

le déplacement du jubé et l'agrandissement du chœur. Cette évolution, loin d'être un exemple isolé se rencontre dans de nombreuses églises et chapelles bretonnes à la fin du xve siècle, comme à Saint-Fiacre du Faouët où se retrouve un phénomène semblable. Cet accroissement de la surface du chœur liée à l'implication croissante de la noblesse dans la construction des édifices religieux en Bretagne tout au long du xve siècle témoigne de l'augmentation de son emprise dans l'espace intérieur des édifices. Ainsi les bras de transept et les deux chapelles privatives de La Houssaye, augmentées de la partie orientale de la nef devaient participer d'un système de hiérarchie interne pouvant accueillir, en plus du suzerain et de sa famille, différentes familles de la noblesse locale⁵. Il est vraisemblable que le bras nord, situé du côté de l'évangile – le plus noble – abritait la chapelle de Rohan, ce que confirment

⁵ La chapelle de Saint-Fiacre du Faouët, dans laquelle se retrouve le même déplacement du jubé, présente un exemple similaire d'évolution de l'espace intérieur.

à l'extérieur au sommet du pignon, des armoiries mises en exergue dans une grande arcature flamboyante, comportant un écu bûché en targe légèrement penché sur lequel se devine encore la trace des macles de Rohan⁶ (fig. 6). Le bras sud, quant à lui, devait abriter la chapelle de Rohan-Gié.

À droite de la maîtresse-vitre, des armoiries surmontées de la devise en lettres gothiques «En dieu est tout», dont le semis de billettes chargé d'une «main appaumée» reste à ce jour non identifié, appartiennent probablement à un personnage important, qui siégeait en bonne place dans l'enceinte du nouveau chœur étendu⁷. Cet étonnant blason pourrait correspondre aux armes d'un sénéchal ou alloué de la vicomté qui introduit sur le semis de billettes de ses armes familiales, une main ou un gant, symbole de sa charge judiciaire (fig. 7).

La question du couvrement est l'autre point important qui mérite attention. Les arcs formerets et les tas de charge qui s'évasent au sommet des piles de même que les deux croisées d'ogives de la chapelle sud, attestent qu'un couvrement voûté devait initialement magnifier ce grand décor (fig. 4). Toutefois, la faiblesse des contreforts, deux fois moins importants en largeur et en épaisseur à La Houssaye qu'ils ne le sont à Kernascléden où leur importance est logique dans un édifice voûté en pierre, remet en cause ici l'idée d'un projet à vraies voûtes. Il faut donc imaginer que le couvrement initialement prévu était plus probablement des fausses voûtes d'ogives en bois simplement posés sur les tas de charges de pierre. Cette solution technique, sans doute également envisagée à la même époque pour le chœur et la croisée de la chapelle Saint-Fiacre du Faouët, fut effectivement adoptée vers la fin du Moyen Age sur plusieurs chantiers bretons, comme dans les collatéraux de Saint-Sulpice de Fougères, ou le transept de Saint-Malo de Dinan, dans lesquels les arcs formerets en pierre associées à la maconnerie supportent le lambris des fausses voûtes de bois8. À La Houssaye, au revers de l'arc diaphragme qui marque l'entrée de la croisée, du côté de l'ouest, toute trace de tas de charge a désormais

⁶La chapelle de Saint-Fiacre du Faouët, dans laquelle se retrouve le même déplacement du jubé, présente un exemple similaire d'évolution de l'espace intérieur.

⁷ L'usage de la main en héraldique n'est pas neutre : il est très souvent associé à l'idée d'exercice de la justice. Ainsi Pierre Cabournais, sénéchal de Cornouaille à la fin du XIV^e siècle porte «de gueules à trois mains d'hermine». Il faut peut-être aussi rapprocher la présence de ces armoiries, à un emplacement éminent de la chapelle, de la cérémonie du «lever de gant» qui inaugurait l'ouverture des foires de Noyal, associées jusqu'au XVII^e siècle aux «plaids généraux» de la vicomté. Voir à ce sujet : Du HALGOUET, Hervé, *La vicomté de Rohan et ses seigneurs*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1921.

⁸ Dans d'autres exemples comme Saint-Armel de Ploërmel ou Saint-Étienne de Rennes, en l'absence de formerets de pierre, c'est l'ensemble d'une fausse-voûte en bois, construite en cage, qui vient s'ancrer au sommet des murs.

disparu. Cette différence, qui n'est probablement pas due ici à un changement de parti, indique que dès le premier projet incluant le haut bout de la nef, seuls le chœur et les bras de transept sont prévus avec un couvrement voûté, la nef étant destinée comme dans son état actuel à être surmontée d'une simple charpente lambrissée. Cette hiérarchisation des espaces, qui se traduit presque toujours en élévation, s'étend souvent également, dans les réalisations bretonnes du xve siècle, au mode de couvrement. Les exemples nombreux d'édifices homogènes dans leur construction et possédant un chœur voûté ou prévu comme tel et une nef simplement lambrissée attestent ce parti⁹.

Un souci probable d'économie, ainsi qu'une tendance générale vers l'unification des espaces et des couvrements, a entraîné à la chapelle de La Houssaye comme dans de nombreux chantiers bretons de la seconde moitié du XVe siècle, le renoncement au couvrement voûté initialement prévu pour le chœur – en l'occurrence des fausses voûtes en bois –, et l'adoption pour l'ensemble de l'édifice d'une charpente lambrissée posée au sommet des murs gouttereaux. Toutefois, afin de préserver la pureté du volume du chœur, le berceau croisé qui le surmonte n'y est traversé par aucun entrait visible : cette forme de charpente dite «à entrait retroussé», de construction savante et relativement moderne vers le milieu du XVe siècle, est relayée dans la nef par une forme plus traditionnelle mais aussi plus simple, dans laquelle les horizontales des entraits qui constituent la triangulation de la charpente demeurent bien visibles au sommet des murs, preuve là encore que malgré le changement de parti de couvrement, l'idée de hiérarchisation des espaces demeure jusqu'à la fin du chantier.

Jean-Jacques RIOULT Conservateur en chef du patrimoine Inventaire général du patrimoine culturel, Région Bretagne

⁹ Parmi les innombrables exemples bretons de cette différenciation hiérarchique dans le couvrement des espaces, on citera la chapelle Notre-Dame de Landrévarzec (Finistère), dans laquelle le chœur est voûté tandis que la nef, contemporaine est lambrissée. On peut également citer les exemples de Saint-Fiacre du Faouët (Morbihan), mais aussi de Notre-Dame de Broualan (Ille-et-Vilaine).